

CONSEIL MUNICIPAL

du 12 Avril 2021

Présents :

Maryse SOUDAIN, Véronique MAFFREY, Mickaël MICHON, Jean-Michel GAZEAU, Nicole MARANDEL, Marie-Laure BOSSARD, Ludmila HEURION, Emmanuelle CHAUVIN, Thierry MONNEREAU, Jean-Luc HOTTOT, Christophe PEIGNEY, Michel MANDRET, Nicole MARANDEL Didier FERRE, Carole GUERMEUR, Aurélie RUNIGO

Absents excusés : Fabrice CHABOT (Pouvoir donné à Maryse SOUDAIN), Anna SCHEENAERTS (Pouvoir donné à Emmanuelle CHAUVIN), Sonia TEILLET (Pouvoir donné à Marie-Laure BOSSARD), Jocelyne GROLLIER (Pouvoir donné à Véronique MAFFREY), Jean-Luc PINGUET (Pouvoir donné à Marie-Laure BOSSARD), Yohan EVENO (Pouvoir donné à Maryse SOUDAIN), Laëtitia GOARDET (Pouvoir donné à Emmanuelle CHAUVIN)

Absent : Jean Claude METAIS

Secrétaire de séance : Emmanuelle CHAUVIN

1- ASSOCIATIONS : proposition subventions 2021

Mmes Maryse SOUDAIN et Emmanuelle CHAUVIN rappellent que la commission a travaillé sur les propositions de subventions aux associations. Mme Emmanuelle CHAUVIN insiste sur la cohérence des propositions faites par rapport à l'année précédente puisque l'activité des associations a été largement bousculée. Ont été pris en compte les critères suivants : nombre de licenciés ou adhérents, siège social à l'île d'Olonne ou non, activité de l'association.

Les subventions proposées sont présentées comme suit :

	Associations de la commune	Subventions versées en 2020				Proposition Subventions 2021		
		Nombres de Membres	Proposition	Majoration Exceptionnelle Covid	Proposition + Majoration Exceptionnelle Covid	Demande de l'organisme	Nombre de membres	Proposition
1	ASPI SECTION BASKET	91	910,00 €	455,00 €	1 365,00 €	900,00 €	72	900,00 €
2	ASPI SECTION FOOT	86	860,00 €	430,00 €	1 290,00 €	2 000,00 €	90	900,00 €
3	Sobad 85	1100	750,00 €	375,00 €	1 125,00 €	1 500,00 €	222	750,00 €
4	JUSTIA'CORPS	207	900,00 €	450,00 €	1 350,00 €	900,00 €	189	900,00 €
5	Famille Rurales (Gym)	113	700,00 €	350,00 €	1 050,00 €	1 050,00 €	68	700,00 €
6	USEP	87	350,00 €	175,00 €	525,00 €			
7	SofAir Chorale	70	500,00 €	250,00 €	750,00 €	600,00 €	54	500,00 €
8	Amicale laïque	120	400,00 €	200,00 €	600,00 €	1 000,00 €	152	500,00 €
9	ASPI-RATION MOTO CLUB	20	200,00 €	100,00 €	300,00 €	500,00 €	21	300,00 €
10	Association "Les Amis de Mako"	37	300,00 €	150,00 €	450,00 €	500,00 €	37	300,00 €
11	SEA SALS'N SWING	0	- €	- €	- €	500,00 €	225	150,00 €
12	Association Club Photo	25	350,00 €	175,00 €	525,00 €	350,00 €	26	350,00 €
13	OGEC Ecole Ste Anne	12	551,00 €		551,00 €	500,00 €	12	500,00 €
14	APE Les Salines	75	1 380,00 €		1 380,00 €	165,00 €	75	165,00 €
15	Comité des Fêtes	27	2 000,00 €	1 000,00 €	3 000,00 €	15 000,00 €	27	2 000,00 €
16	Comité échange Heimenkirch	43	300,00 €	150,00 €	450,00 €	300,00 €	25	300,00 €
17	Conjoints survivants (anc'Veuves civiles) FAVEC (130 adhérents*)	0	40,00 €		40,00 €	40,00 €		40,00 €
18	La Palette Islaise	24	200,00 €	100,00 €	300,00 €	300,00 €	14	200,00 €
19	Lapagale	107	500,00 €	250,00 €	750,00 €	500,00 €	54	500,00 €
20	ND des Paludiers (Music and Show)	60	800,00 €	400,00 €	1 200,00 €	1 400,00 €	50	800,00 €
	ND des Paludiers (Music and Show) exceptionnelle	60	600,00 €		600,00 €		60	600,00 €
21	Société de chasse	37	400,00 €	200,00 €	600,00 €	500,00 €	36	600,00 €
22	Tradition Gestuelle en Vendée	52	400,00 €	200,00 €	600,00 €	600,00 €	39	500,00 €

N°	Milieu scolaire et éducatif	Subventions versées en 2020		Proposition Subventions 2021		
		Nombres de jeunes	Proposition	Demande de l'organisme	Nombre de jeunes	Proposition
1	AFORBAT	6	171,00 €	195,00 €	3	90,00 €
2	Aide enseignement spécialisé école publique (RASED)	138	138,00 €	335,00 €	134	134,00 €
3	Les Terres Noires ADAPEI (enfant handicapé)	1	57,00 €	Oui sans précision de montant	1	60,00 €
4	IFA COM La Ferrière	1	28,50 €	Oui sans précision de montant	1	30,00 €
5	L'alouette (enfant handicapé)	1	57,00 €			
6	MFR Moulleron En Pareds	1	28,50 €	Oui sans précision de montant	1	30,00 €
7	MFR Saint Gilles Croix de Vie			Oui sans précision de montant	1	30,00 €
8	MFR Olonne atlantic	2	57,00 €			
9	MFR Venansault	2	57,00 €	Oui sans précision de montant	1	30,00 €
10	MFR Les Sables d'Olonne			Oui sans précision de montant	2	60,00 €
11	Université des Métiers et de l'artisanat des Pays de la Loire			736,00€ soit 92,00€ par jeune	8	240,00 €
12	MFR de La Mothe-Achard	2	57,00 €			
TOTAL			651,00 €	1 266,00 €		704,00 €

	Autres hors commune	Subventions versées en 2020		Proposition Subventions 2021	
				Demande de l'organisme	Proposition
1	ADMR des Olonnes	1 000,00 €		1 000,00 €	1 000,00 €
2	Association de Défense de l'Environnement en Vendée (ADEV)			800,00 €	400,00 €
3	Gardiennage de l'église	87,00 €			
4	Fonds d'Aide aux jeunes Départements				
5	Banque alimentaire	120,00 €		120,00 €	120,00 €
6	Association française des sclérosés en plaques (AFSEP)			Oui sans précision de montant	
7	MDAV Maison départementale des associations de Vendée				
8	Restaurants du Cœur (Moulleron le Captif)	120,00 €		Oui sans précision de montant	120,00 €
9	Solidarité Paysans 85 (La Roche)			Oui sans précision de montant	
10	Secours Catholique (Les Sables d'Olonne)	120,00 €		Oui sans précision de montant	120,00 €
11	Secours Catholique (La Roche sur Yon)			Oui sans précision de montant	
12	areams association accompagnement médico-social et social			Oui sans précision de montant	
13	Udaf - Unie pour les familles				
14	Association Chants Sons				
15	AFM Téléthon			Oui sans précision de montant	
16	France Parkinson			Oui sans précision de montant	
17	Secours Populaire			1 200,00 €	
TOTAL		1 447,00 €		3 120,00 €	1 760,00 €
TOTAL GENERAL *		29 134,00 €		42 181,00 €	21 309,00 €

M. Jean-Luc Hottot indique que bien que faisant partie de la commission ayant examiné ces attributions de subventions il s'abstiendra non pas par opposition à ce qui est proposé mais car il lui semble nécessaire d'aller plus loin sur ce sujet.

Le conseil Municipal adopte le versement de ces subventions 2021 par 14 voix POUR et 6 ABSTENTIONS

2- Fiscalité directe locale

M. Christophe PEIGNEY rappelle qu'une circulaire du 1^{er} avril de la Direction Générale des Finances publiques nous informe que la compensation de la taxe d'habitation nécessite désormais de voter les taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) sur la base d'un taux de référence égal à la somme du taux communal fixé par les conseils municipaux en 2020 et du taux départemental de TFPB de 2020. Il propose alors au conseil municipal de revenir sur le taux voté lors de la séance précédente et de le modifier comme suit :

	Taux communal 2020	Taux départemental 2020	Somme taux communal et départemental 2020	Evolution votée au 15 mars 2021
Taxe Foncière (bâti)	18,93 %	16,52 %	35,45 %	37,58
Taxe Foncière (non bâti)	51,46 %			54,55 %

Le conseil municipal valide ce nouveau taux par 21 voix POUR et 1 voix CONTRE

3- Requalification de la Place de Gaulle : Marché de travaux

M. Thierry MONNEREAU rappelle qu'un appel d'offre a été organisé avec deux lots : VRD et Maçonnerie/Espaces verts. Deux offres par lot ont été reçues comme présenté :

Lot 1 (HT)		Lot 2 (HT)	
COLAS	169 613,10 €	CAJEV	24 345,35 €
STRAPO	163 086,00 €	ID VERDE	35 148,01 €
TOTAL OFFRES mieux disantes		187 431,35 €	

Après analyse, le conseil municipal à l'UNANIMITE décide de retenir les offres de STRAPO pour le lot n°1 et de CAJEV pour le lot n°2

4 – Maison Redais : budget prévisionnel et sollicitation de subventions

M. Thierry Monnereau rappelle que le dossier est en cours de finalisation et que les plans ne sont pas encore arrêtés. Le principe retenu est celui de 3 espaces commerciaux et le budget global est présenté comme suit :

Dépenses (HT)		Recettes	
Acquisition	150 000,00	Contrat Vendée Territoire Fonds de soutien 2021	33 772,78 €
Maitrise d'oeuvre	33 840,00 €	Fonds Régional de Relance	67 168,00 €
Travaux	282 000,00 €	Les Sables d'Olonne Agglo Fonds de concours except.	135 457,00 €
SPS/Coordination technique	5 000,00 €	<i>Total subventions</i>	<i>236 397,78 €</i>
Imprévus	15 000,00 €	Reste à charge communal	249 442,22 €
TOTAL	485 840,00 €	TOTAL	485 840,00 €

M. Jean-Luc Hottot interroge sur les commerces qui y seront installés. M. Thierry Monnereau indique que le poissonnier présent à l'Île d'Olonne depuis longtemps maintenant a confirmé son souhait d'installation. Les deux autres espaces ne sont pas encore attribués.

Le conseil municipal adopte ce projet, son budget prévisionnel et sollicite les subventions correspondantes à l'UNANIMITE

5 – Espace City Stade : budget prévisionnel et sollicitation de subventions

Mme Maryse Soudain rappelle que le conseil municipal a validé dans le budget 2021 l'installation d'un espace type « city stade » à la Redoute ainsi qu'un espace « Fitness ». Il est proposé au conseil

municipal de déposer un dossier de subvention auprès de l'Agence National du Sport englobant le futur espace « famille ». Le budget prévisionnel global est le suivant

Dépenses		Subvention	
City stade	45 000,000 €	Agence Nationale du Sport	50 000,00 €
Espace Fitness	17 000,00 €	Reste à charge communal	79 770,00 €
Espace famille	67 770,00 €		
Total	129 770,00 €	Total	129 770,00 €

Mme maryse Soudain précise que les modules de l'espace famille ne sont pas encore déterminés et que la commission va travailler sur ce sujet dans les semaines à venir. Il s'agit bien d'une enveloppe de dépens prévisionnelle pour le moment en vue de solliciter les subventions correspondantes.

Le conseil municipal valide ce programme et la sollicitation de subventions à l'UNANIMITE

6 – Questions diverses

- Mme Maryse SOUDAIN : remercie Mme Laetitia GOARDET qui a mis la commune en contact avec le Dr LE CAR qui va venir s'installer au sein du futur Espace de santé. Il sera là dès le mois de septembre et s'installera temporairement à l'Ilot Mandret qui lui sera loué. Sur une interrogation de Mme Nicole MARANDEL interroge sur sa disponibilité, Mme Maryse SOUDAIN indique que chaque médecin aura son propre mode de fonctionnement et qu'il appartient aux patients de choisir.

Mme Maryse SOUDAIN remercie également le personnel communal pour l'organisation des rendez-vous de vaccination des seniors ainsi que les chauffeurs bénévoles. M. Jean-Luc HOTTOT confirme la satisfaction des personnes accompagnées.

- M. Mickael MICHON indique que pour lutter contre les gelées nocturnes, des feux sont allumés la nuit sur le domaine viticole. Les pompiers sont systématique informés.

- Mme Véronique MAFFREY : informe que la reprise scolaire après les vacances et confinement s'est bien déroulée. D'autre part, elle précise que le projet d'accueil d'une classe de l'IME est en préparation. Il s'agirait d'accueillir 6 à 8 enfants principalement porteurs de handicap de type autistique avec des éducateurs et enseignants spécialisés. Ces enfants seraient associés à des travaux de groupe en temps de décroisement.

D'autre part, Mme Véronique MAFFREY indique que le chantier de rénovation du foyer des jeunes redémarrera certainement avant le début d'été sur quelques mercredis avec des jeunes volontaires. Pour ce qui concerne l'installation de la nouvelle structure de jeux pour l'école maternelle elle sera effective en début d'été. Enfin, la commission travaille également sur la cantine avec la mise en place de circuits courts mais également une réflexion sur la gestion des déchets que ce soit la réduction de ce que nous produisons mais également la valorisation. Un travail conjoint avec l'agglomération et Trivalis va être engagé

Mme véronique MAFFREY rappelle enfin que l'accueil de loisirs fonctionne pour les familles de « professionnels prioritaires ». Les effectifs d'enfants sont restreints et l'organisation du travail des équipes a été aménagé en conséquence entre entretien et animation.